



ADVENTIST DEVELOPMENT AND  
RELIEF AGENCY DR CONGO  
1995, Avenue des Écuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +243825538602  
Email : info@adradrcongo.org

**AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR UN CONSULTANT  
POUR UNE ETUDE HYDROGEOLOGIQUES POUR LA MISE EN PLACE  
DES SYSTEMES D'IRRIGATION AGRICOLES DANS LES ZONES DE SANTE DE  
KAMONIA, KANZALA, TSHIKAPA ET KAMWESHA, PROVINCE DU KASAI  
AO N° : 2024/012TDZ-USAID/ADRARDC  
TYPE D'APPEL D'OFFRE : Avis d'Appel d'Offre Ouvert**

Intitule du Marché : Consultant Personne Morale ou Personne Physique

Lieu de Livraison : ADRA KINSHASA, 1995, Avenue des Ecuries, Ngaliema ; Kinshasa, RD Congo

Reference de l'Offre : AOR N° : 2024/012TDZ-USAID/ADRARDC

Programme : TUDIENZELE

Financement : USAID/BHA

Pouvoir adjudicateur : ADRA RD Congo

Date de Publication : 13 Novembre 2024

Date de clôture : 26 Novembre 2024, RD Congo

Mode de Soumission : Electronique, uniquement à l'adresse email : [TDZ-DSI@adradrcongo.org](mailto:TDZ-DSI@adradrcongo.org). *Noter que les Adresses mails reprises dans les TDRs ne sont la que pour les questions d'éclaircissement et non pour soumission des vos offres. Toute offre soumise en dehors de cette adresse mail sera annulé*

Messieurs/Mesdames

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'DA'.



ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Ecuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +24382538602  
Email : [info@adrdrcongo.org](mailto:info@adrdrcongo.org)

L'Agence Adventiste de Développement et de Secours (ADRA) est l'organisation humanitaire mondiale de l'Église adventiste du Septième Jour. Le but d'ADRA est de servir l'humanité afin que tous puissent vivre comme Dieu l'a prévu. Grâce à un réseau international, ADRA fournit une aide au développement et des secours aux individus dans plus de 130 pays pour apporter des programmes de développement à long terme et une réponse d'urgence immédiate aux communautés à travers un réseau de bureaux mondiaux – indépendamment de leur appartenance ethnique, leur affiliation politique ou leur association religieuse. En établissant des partenariats avec les communautés, les organisations et les gouvernements, ADRA peut améliorer la qualité de vie de millions de personnes à travers neuf (9) domaines d'impact principaux.

- Justice sociale
- Réponse désastreuse
- Croissance économique
- Enfants
- L'égalité des sexes
- Santé communautaire
- Eau, assainissement et hygiène
- Faim et nutrition
- Moyens de subsistance et agriculture

La République Démocratique du Congo, un des plus riches pays en ressources naturelles et l'un des plus pauvres du monde se classant au 179e rang sur 191 selon l'indice de développement humain a besoin de plus de moyens pour sa croissance. Actuellement, la pauvreté et la malnutrition sont deux des principales préoccupations du gouvernement et des acteurs du développement. Ce problème nécessite une solution réfléchie mettant ensemble l'expertise de des acteurs du développement, les dirigeants communautaires locaux, les apports des entreprises privées et des principaux donateurs. C'est dans ce cadre qu'un fonds a

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes





ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +243825538602  
Email : [info@adrdrcongo.org](mailto:info@adrdrcongo.org)

été accordé à l'Agence Adventiste de Développement et Secours (ADRA) et ses partenaires par l'Agence Américaine de Développement International (USAID) à travers son Bureau d'Assistance Humanitaire (BHA) pour la mise en œuvre du programme TUDIENZELE. Ce programme est mis en œuvre dans la province du Kasai à travers les zones de santé de Kamwasha, Kamonia, Kanzala et Tshikapa. TudiENZELE va essentiellement travailler dans le but de mettre en œuvre des interventions ciblées, intégrées et durables pour relever le défi du secteur nutritionnel dans la province et contribuer à la sécurité alimentaire. Pour y parvenir, plusieurs interventions sont prévues entre autres la promotion de la communication pour le changement social et de comportement clé de la durabilité de la sécurité alimentaire ; ADRA Congo, Programme TUDIENZELE recrute un consultant personne physique ou Personne Morale capable de mener une **ETUDE HYDROGEOLOGIQUES POUR LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES D'IRRIGATION AGRICOLES DANS LES ZONES DE SANTE DE KAMONIA, KANZALA, TSHIKAPA ET KAMWESHA, PROVINCE DU KASAI** pour son Programme TudiENZELE et invite toute personne physique ou morales disposant des compétences dans ce domaine à bien vouloir competitor à cet avis d'appel d'offre OUVERT en soumettant sa meilleure proposition Technique, Financiere et Administrative :

1. Termes de Reference



TDRconsultantetudeh  
ydrogeologique.pdf

2. Profile

Voir Termes de Reference

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

### 3. LIVRABLES CLES

(Voir Termes des Références)

### 4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Outre l'évaluation Technique se trouvant dans l'offre, les soumissionnaires devront fournir

#### *L'Offre financière Comprenant*

- a. La lettre de soumission et de motivation reprenant le cout du marché total
  - b. Le Relevé d'Identification Bancaire
  - c. La Synthèse des honoraires par Livrables et les autres débours dans un seul tableau
  - d. Les Détails des honoraires et des débours dans un seul tableau
  - e. Les documents légaux (Id National, RCCM, CNSS, NIF, Quitus fiscal, etc.) pour les personnes morales,
  - f. Piece d'identité pour les personnes physiques et les représentants des personnes morales
- L'offre Technique sera ramenée a 60% et l'Offre financière a 40%***
- ### 5. Durée de la Consultance

Voir Calendrier dans les TDRs  
POUR ADRA RD CONGO

PHILIPPE AGBOVOR

DIRECTEUR PAYS



***Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"***

*Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"*

*Our Motto: "Justice, Compassion, Love"*

*ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes*







ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825338602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

## A. CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

### 1. Engagements des parties

Les parties déclarent et garantissent que :

- a) Chaque partie dispose des pleins pouvoirs, de l'autorité et du droit d'exécuter ses obligations en vertu du contrat ;
- b) Ce contrat constitue une obligation juridique valide et légale de chaque partie, applicable conformément aux présentes conditions (excepté dans les cas de faillites, d'insolvabilité, de jugements affectant les droits des créanciers ou de recours équitables).

Le Fournisseur déclare et garantit que :

- a) Il jouit du droit de contrôler et de diriger les moyens, les détails, la manière et la méthode par laquelle les Services seront exécutés ;
- b) Il possède l'expérience requise et la capacité d'exécuter les Services ;
- c) Les services devant être exécutés en conformité avec les lois, les règles ou les règlements en vigueur, il s'engage à obtenir tous les permis ou toutes les autorisations nécessaires pour se conformer à ces lois, à ces règles ou à ces règlements ;
- d) Les services seront exécutés de manière professionnelle avec un personnel qualifié.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes



ADVENTIST DEVELOPMENT AND  
RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +243825538602  
Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

## 2. Statut juridique

Le Fournisseur sera considéré comme ayant le statut juridique d'un Fournisseur indépendant vis-à-vis d'ADRA DR Congo. Son personnel ou ses sous-traitants ne seront en aucune manière considérés comme des employés ou des agents d'ADRA DR Congo.

## 3. Source des instructions et éligibilité

**Instructions :** Dans l'exécution des services contractés, il est strictement interdit au Fournisseur de services de rechercher ou d'acquiescer aux directives émises par toute autorité non autorisée autre qu'ADRA DR Congo. De plus, le Fournisseur s'engage à éviter toute action susceptible de causer un préjudice à ADRA DR Congo. Enfin, tout en remplissant ses obligations contractuelles, le Fournisseur doit toujours donner la priorité aux intérêts d'ADRA DR Congo dans toute la mesure du possible.

**Éligibilité :** Le code géographique désigné pour ce marché est 937. Ce code concerne les États-Unis, la RDC et d'autres pays en développement qui ne sont pas classés comme pays en développement avancés, à l'exception de toute source interdite.

Cette offre spécifique d'acquisition des véhicules est exclusivement réservée aux institutions qui ont été créées ou constituées conformément aux lois de pays qui n'ont pas été sanctionnés par le gouvernement des États-Unis. Les propositions soumises par des organisations créées ou constituées conformément aux lois de pays sanctionnés par les États-Unis ne seront pas prises en compte.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'AD'.





ADVENTIST DEVELOPMENT AND  
RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Ecuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +24382538602  
Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

#### 4. Responsabilité du Fournisseur vis-à-vis de ses employés

Le Fournisseur de services contractuel à la responsabilité de s'assurer que ses collaborateurs possèdent les compétences techniques et professionnelles nécessaires. Afin d'exécuter correctement les services décrits dans le contrat, le Fournisseur de services doit choisir des personnes compétentes, fiables et dévouées à remplir avec succès les termes de l'accord. Ces personnes doivent respecter les lois du pays et posséder un code moral et éthique solide.

#### 5. Affectation

Le Fournisseur de service ne doit pas affecter, transférer, prendre d'engagements ou entreprendre quelque disposition que ce soit de tout ou partie du Contrat sans une autorisation préalable écrite d'ADRA DR Congo.

#### 6. Sous-traitance

Si l'entreprise/Fournisseur décide de faire appel à des sous-traitants, il doit d'abord recevoir au préalable l'autorisation et le consentement écrits d'ADRA DR Congo. Il est important de noter que même si ADRA DR Congo approuve un sous-traitant, le Fournisseur de services est toujours responsable de remplir toutes les obligations décrites dans le contrat.

Tous les termes et conditions de tout contrat de sous-traitance doivent être conformes et respecter les clauses décrites dans ce contrat entre ADRA DR Congo et le Fournisseur.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes



ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Ecuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

### 7. Absence d'avantages pour les agents

Le Fournisseur du service garantit qu'aucun représentant d'ADRA DR Congo n'a bénéficié ou ne bénéficiera d'un quelconque avantage direct ou indirect du fait du contrat ou de son attribution. Il reconnaît que tout manquement à cette exigence serait considéré comme une violation d'une clause critique de l'accord.

### 8. Dédommagement

Le Fournisseur de service dédommagera, protégera et défendra, à ses propres frais, ADRA DR Congo ainsi que les agents et employés de ADRA DR Congo contre toutes poursuites judiciaires, réclamations et responsabilités de quelque nature que ce soit, dès lors qu'elles découlent d'actes ou d'omissions de sa part ou de la part de ses employés, responsables, agents ou sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat. Cette disposition s'applique, entre autres, aux demandes et actions relatives à l'indemnité d'invalidité des travailleurs, à la responsabilité liée aux produits et à la nature des inventions ou appareils brevetés, au matériel de droit réservé ou à toute autre propriété intellectuelle du Fournisseur, de ses employés, officiels, agents ou sous-traitants. Les obligations découlant de cet article se poursuivent même après la fin du contrat.

### 9. Charges et recours

En aucun cas, le Fournisseur n'autorisera ou n'initiera aucune action visant à saisir, retenir ou autres charges aux dossiers appartenant à une administration ou détenus par ADRA DR Congo et relatifs aux paiements impayés pour les services rendus ou les matériaux fournis conformément aux termes du présent Contrat, ni pour toute autre réclamation formulée contre le Fournisseur.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes





ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

## 10. Nature confidentielle des documents et des informations

Toutes les informations, telles que les cartes, dessins, photos, mosaïques, plans, rapports, recommandations, évaluations, documents et autres données collectées ou obtenues par le Fournisseur conformément au contrat, appartiendront à ADRA DR Congo et doivent être gardé confidentiel. Ces matériels ne peuvent être mis à la disposition des agents autorisés d'ADRA DR Congo que dans le but de remplir leurs obligations en vertu du contrat.

Il est strictement interdit au Fournisseur de divulguer à toute partie non autorisée, publique ou privée, toute information qui n'est pas accessible au public et qui n'a été consultée que pendant l'exécution du contrat, sans l'accord préalable et écrit d'ADRA DR Congo. Il est également obligatoire que ces informations ne soient pas utilisées à des fins personnelles par le Fournisseur. Ces obligations restent contraignantes même après la résiliation ou l'expiration du contrat.

## 11. Cas de force majeure ; Autres Changements De Conditions

**11.1.** Le terme de Force majeure, tel qu'entendu dans cet Article, englobe les actes de guerres (déclarées ou pas), les invasions, les révolutions, les insurrections ainsi que tout autre acte de même nature ou toute force sur laquelle les parties n'ont aucun contrôle.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'AD'.



ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

**11.2. En cas de force majeure et aussi rapidement que possible après la survenue de l'évènement constitutif de cas de force majeure, le Fournisseur de Service devra en informer ADRA DR Congo par écrit, en donnant tous les détails. S'il se trouve, à cause de cet évènement, dans l'incapacité d'honorer ses engagements et d'assumer ses responsabilités découlant du Contrat, il devra notifier ADRA DR Congo de tout changement dans les conditions de tout événement qui pourrait influencer ou serait susceptible d'influer sur sa capacité à assumer ses responsabilités.**

Cette notification devra faire état de mesures qu'il se propose de prendre, y compris toute alternative raisonnable destinée à assurer la livraison des véhicules. A la réception de ladite notification, ADRA DR Congo prendra, à sa discrétion, les mesures qu'il juge nécessaires ou appropriées en la circonstance, telle que la prolongation de la durée du Contrat, afin de permettre au Fournisseur de s'acquitter de ses obligations découlant du Contrat.

**11.3. Si, pour raison de Force majeure, le Fournisseur se trouve en position d'incapacité totale ou partielle d'honorer ses engagements ou de s'acquitter de ses responsabilités découlant du Contrat, ADRA DR Congo aura le droit de suspendre ou de résilier le contrat sur la base des mêmes termes et conditions que ceux stipulés à l'Article 12 "Résiliation", avec cette seule différence que le préavis sera de sept (7) jours au lieu de trente (30) jours.**

## **12. Résiliation et suspension**

**12.1. Résiliation pour défaut :** ADRA DR Congo peut, sans préjudice de toute autre action pour violation de contrat et d'un avis écrit envoyé par défaut au Fournisseur de Service, résilier le contrat en totalité ou en partie, si le Fournisseur :

***Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"***

***Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"***

***Our Motto: "Justice, Compassion, Love"***

***ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes***





ADVENTIST DEVELOPMENT AND  
RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +243825538602  
Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

- a) Ne remédie pas à une défaillance dans l'exécution de ses obligations, comme indiqué dans un avis de suspension qui lui a été notifié en vertu de l'article 12.5, dans les trente (30) jours à dater de la notification de l'avis de suspension ou dans un délai supplémentaire que ADRA DR Congo peut lui avoir accordé ;
- b) Ne remplit pas les obligations découlant du contrat ;
- c) Est engagé dans la fraude, la corruption, la collusion, la contrainte et la pratique obstructive dans la concurrence ou dans l'exécution du contrat et/ou le non-respect des règles éthiques énoncées à l'article 16 ;

En cas de résiliation du Contrat ou d'une partie de celui-ci par ADRA DR Congo en application de cet Article, aucun paiement ne sera dû au Fournisseur de camions, sauf en ce qui concerne les camions dûment livrés de manière satisfaisante conformément aux termes du Contrat. Le Fournisseur doit alors prendre des mesures immédiates pour achever les tâches et services d'une manière prompte et ordonnée, de manière à minimiser les coûts et les dépenses supplémentaires. Toutefois, le Fournisseur doit poursuivre l'exécution du contrat pour la partie du contrat non résilié.

**12.2. Résiliation pour insolvabilité.** Au cas où le Fournisseur de service serait déclaré en faillite, serait en liquidation ou deviendrait insolvable ou en cas de cession de ses droits à des créanciers ou encore en cas de nomination d'un administrateur de ses biens pour cause d'insolvabilité, ADRA DR Congo pourra résilier le contrat sur le champ, sans préjudice de ses droits ou d'une quelconque action qu'il pourrait avoir. Le Fournisseur a l'obligation d'informer immédiatement ADRA DR Congo de la survenue d'un des événements décrits ci-dessus.

***Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"***

*Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"*

*Our Motto: "Justice, Compassion, Love"*

*ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes*



ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +24382538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

**12.3. Résiliation pour convenance.** Une partie peut, sans motif et moyennant un préavis écrit de trente jours adressé à l'autre partie, mettre fin au Contrat. Dans ce cas, le Fournisseur sera payé pour tous les biens reçus avant la résiliation du contrat. Il doit prendre, sans délai, toutes les mesures raisonnables pour effectuer l'annulation dans le délai acceptable par ADRA DR Congo de tous les paiements en suspens, des obligations non réalisées ou sous-traitées en vertu du contrat.

**12.4. Résiliation par le Fournisseur de Camions.** Le Fournisseur peut résilier le contrat en donnant un avis écrit à ADRA DR Congo dans le cas où :

- a. ADRA DR Congo omet de payer toute somme qui lui est due en exécution du contrat et qui ne fait pas l'objet d'un différend conformément à l'article 12.5 ci-dessous et ce dans les quarante-cinq jours à dater de la réception de son avis écrit faisant état du retard de paiement ;
  - b. À la suite d'un cas de Force Majeure, il est incapable d'exécuter une partie substantielle des livraisons pendant une période d'au moins soixante jours ;
  - c. ADRA DR CONGO ne parvient pas à se conformer à tout règlement à l'amiable trouvé en application de l'article 13 ci-dessous.
- 12.5. Suspension des paiements.** ADRA DR Congo peut, par notification écrite, suspendre tous les paiements en faveur du Fournisseur si celui-ci ne remplit pas ses obligations découlant du contrat et notamment l'exécution des Services, à condition que la notification de suspension :

- a) Précise la nature du manquement aux obligations, et

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes





ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngallema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

b) Demande au Fournisseur de remédier à ce manquement dans un délai ne dépassant pas trente jours à dater de la réception par lui de l'avis de suspension.

En cas de résiliation, le Fournisseur doit retourner à ADRA DR Congo tous les fonds non utilisés à la date de résiliation.

**12.6. Suspension du financement.** Si le financement reçu par ADRA DR Congo pour payer les services décrits dans le contrat est interrompu, le Fournisseur sera rapidement informé de la suspension dans les sept (7) jours suivant la réception de l'information par ADRA DRCONGO.

**12.7. Suspension des Services.** Au cas où les services seraient suspendus en raison de circonstances indépendantes de la volonté des deux parties, ADRA DR Congo, après consultation avec le Fournisseur, déterminera toute éventuelle prorogation de délai ainsi que le montant à suppléer éventuellement au prix du Marché tel qu'arrêté conformément aux clauses du contrat.

### **13. Règlement des différends**

**13.1.** Les Parties devront déployer les plus grands efforts pour régler à l'amiable tous différends, controverses ou réclamations découlant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat. Quand elles désirent rechercher un tel règlement grâce à une conciliation, celle-ci doit prendre place conformément au Règlement pouvant être convenu entre elles.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized 'A' or similar character.



ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Ecuries,

Derrière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

**13.2.** Si un différend, une controverse ou une réclamation découlant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat ne sont pas réglées à l'amiable conformément au paragraphe précédent dans les soixante (60) jours suivant la réception par l'une des Parties de la requête de l'autre Partie quant à ce, l'affaire sera portée devant les juridictions compétentes de la ville de Kinshasa.

#### **14. Exonération d'impôts**

**14.1.** Les financements de l'USAID utilisées dans le cadre de ce marché et dont ADRA DRCONGO est bénéficiaire sont exemptés des taxes suivant les accords signés avec la République Démocratique du Congo.

**14.2.** De même, le Fournisseur autorise ADRA DR Congo à déduire de sa facture tout montant correspondant aux impôts, droits de douane et autres charges, à moins qu'il n'ait consulté ADRA DR Congo préalablement au paiement de ceux-ci et ait obtenu, à chaque fois, l'autorisation expresse de ADRA DR Congo pour payer ces impôts, droits de douane ou autres charges. Dans ce cas, le Fournisseur devra fournir à ADRA DR Congo la preuve écrite que le paiement de ces impôts, droits de douane ou autres charges a été effectivement effectué et préalablement autorisé.

#### **15. Paiements**

***Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"***

*Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"*

*Our Motto: "Justice, Compassion, Love"*

*ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'A' or 'B', is located at the bottom right of the page.





ADVENTIST DEVELOPMENT AND  
RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Écuries,  
Derrière Ecole Américaine  
C/Ngallema, Kinshasa, DR Congo.  
Tél : +243825538602  
Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

ADRA DR Congo effectuera le paiement des prestations par virement bancaire dans un compte au nom officiel du Fournisseur (et non par procuration) après analyse et acceptation par lui des factures soumises par le Fournisseur à l'arrivée des différentes échéances et dans un délai ne dépassant pas 30 jours après vérification des critères ci-après : (1) le respect de délai de livraison (2) soumission à ADRA DR Congo des documents techniques dûment remplis et signés par le Fournisseur.

Les paiements seront effectués par virement bancaire en faveur du Fournisseur à travers les coordonnées ci-après :

1. Propriétaire du compte : .....
2. Titre du compte : .....
3. Numéro du compte : .....
4. Nom de la Banque : .....
5. Adresse de la banque : .....
6. Code SWIFT de la banque : .....

En cas de retard de livraison, une pénalité de 0,1 % du montant concerné (axe) sera appliquée par jour de retard à compter de la date limite de livraison prévue dans le plan de livraison qui fera partie intégrante du contrat, assortie d'une résiliation du contrat en cas d'un cumul de 10 %.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

## 16. Règles Ethiques

**16.1. Le travail des enfants.** Le Fournisseur certifie et garantit que ni lui ni aucun de ses sous-traitants n'ont un comportement incompatible avec les droits consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment son article 32 qui prévoit, entre autres, que les enfants doivent être protégés de tout travail dangereux ou qui interfère avec leur éducation ou qui est préjudiciable à leur santé ou à leur développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Tout manquement à cet engagement autorisera ADRA DR Congo à résilier le contrat immédiatement et sans frais dès notification au Fournisseur.

**16.2. Les mines.** Le Fournisseur certifie et garantit que ni lui ni aucun de ses sous-traitants n'est activement ou directement impliqué dans le brevetage, le développement, l'assemblage, la production, la commercialisation, la fabrication ou d'autres activités des Mines en ce qui concerne les éléments principalement utilisés dans la fabrication des Mines. Le terme "Mines" englobe les dispositifs définis aux paragraphes 1, 4 et 5 de l'Article 2 du Protocole II annexé à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.

Toute violation de cet engagement donnera droit à ADRA DR Congo de résilier le Contrat immédiatement et sans frais à sa charge, après notification au Fournisseur.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes







ADVENTIST DEVELOPMENT AND

RELIEF AGENCY DR CONGO

1995, Avenue des Ecuries,

Dernière Ecole Américaine

C/Ngaliema, Kinshasa, DR Congo.

Tél : +243825538602

Email : [info@adradrcongo.org](mailto:info@adradrcongo.org)

**16.3. Intégrité / Probité.** Ni le Fournisseur ni aucun de ses représentants ne se livreront à la fraude, à la corruption, à la collusion, à la coercition et/ou aux actions obstructives en vue de l'obtention du contrat ou de son exécution. Si le Fournisseur ou l'un quelconque de ses représentants se livrent à un des actes ci-dessus, il peut subir les sanctions suivantes ou l'une d'entre elles :

- a) Résiliation immédiate du contrat (voir Résiliation et suspension ci-dessus) ;
- b) Responsabilité du fait des dommages subis par ADRA DR Congo et par d'autres soumissionnaires concurrents ;
- c) Exclusion (listes noires) pour cinq ans de la signature d'un autre contrat avec ADRA DR Congo.

Le Fournisseur ou l'un de ses représentants doit immédiatement signaler à la direction d'ADRA DR Congo toute tentative de son personnel de solliciter des pots-de-vin ou des cadeaux en relation avec le contrat.

**16.4. Mesures de lutte contre le blanchiment d'argent.** Le Fournisseur reconnaît et accepte qu'en vertu des engagements de ADRA DR Congo à prévenir le blanchiment d'argent, toute transaction impliquant le transfert, le décaissement, le transport, la transmission ou l'échange de fonds (y compris les virements électroniques et les opérations de change des devises) doit être effectuée par la banque, sauf si un autre moyen de paiement est expressément autorisé par écrit par ADRA DR Congo avant la réalisation de la transaction.

**16.5. Code de conduite.** L'objectif du Code de Conduite est d'établir les principes et les normes de conduite exigés de tous bénéficiaires des ressources d'ADRA DR Congo. Le Code de conduite s'applique à tous les employés, collaborateurs, Fournisseurs de services et consultants, où qu'ils se trouvent.

**Our Purpose Statement: "serving humanity so that all may live as god intended"**

Our Values: "Connected, Courageous, Compassionate"

Our Motto: "Justice, Compassion, Love"

ADRA DR CONGO se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne remplit pas les critères exigés et n'est pas tenue de donner les motifs de sa décision. Sauf les offres réunissant les conditions décrites ci haut seront retenues et que les soumissionnaires seront contactés pour des étapes suivantes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'A' or 'B', is located at the bottom right of the page.